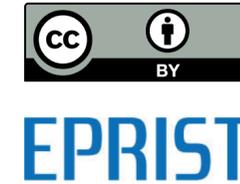


Libre accès aux publications scientifiques

Dans le contexte des politiques nationale et européenne en faveur de la **science ouverte**, les agences de financements et établissements recommandent, voire imposent, la mise en accès libre (open access) des publications scientifiques issues des projets de recherche. Deux voies complémentaires le permettent :



Déposer ses publications dans une archive ouverte



L'archive nationale HAL ou les archives ouvertes institutionnelles garantissent un accès libre et pérenne aux publications scientifiques, augmentent leur visibilité, et sont utilisées pour l'évaluation Hcéres des établissements.

Diverses publications (articles de revue, communications congrès, chapitres d'ouvrage, thèses, rapports, codes source etc.) peuvent y être déposées par les auteurs ou leur établissement.

Privilégier les **documents en texte intégral**, dans leur version autorisée (voir les politiques des éditeurs sur [Sherpa/Romeo](#)) :

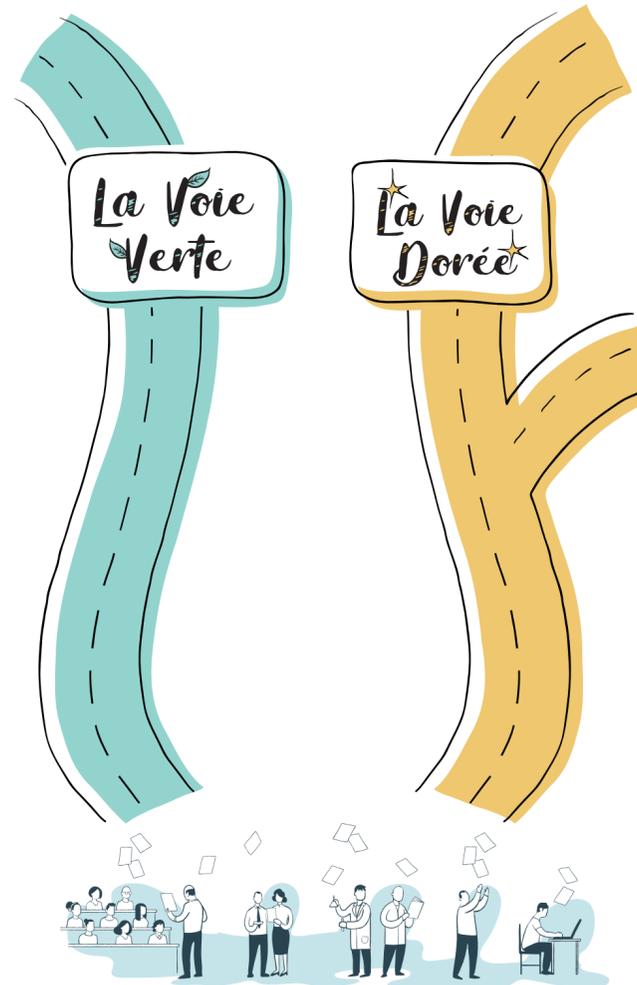
➡ Version « *manuscrit auteur accepté* » (AAM) après relecture par les pairs, incluant les corrections et avant toute mise en page par l'éditeur.

➡ Version finale éditeur (VoR) si elle est autorisée par le contrat signé avec l'éditeur. C'est notamment le cas des articles publiés dans des revues en libre accès.



Le dépôt doit se faire dès la parution de l'article, en indiquant le cas échéant un délai d'embargo imposé par l'éditeur (avec un maximum de 6 mois pour les STM et 12 mois pour les SHS grâce à la [loi pour une république numérique](#)).

Des financeurs (dont Horizon Europe, ANR) exigent un **dépôt immédiat** des publications dans une archive ouverte : nécessité de demander à l'éditeur d'apposer une licence **Creative Commons CC-BY** sur les AAM ou VoR permettant leur dépôt sans embargo. Voir la [stratégie de conservation des droits](#) développée par la [cOAlition S](#).



Publier dans une revue/platforme en libre accès

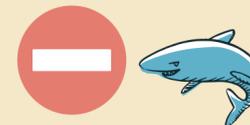
Sans frais de publication (APC) pour les auteurs

Modèle appelé « **Diamant** » favorisant la bibliodiversité. Concerne plus de 12 000 revues signalées dans le [DOAJ](#) et diverses plateformes : [OpenEdition](#), [Episciences](#), [Scielo](#), [SciPost](#), etc.

Ce modèle est financé soit par des services ajoutés, soit en amont par un État, une institution.

Avec frais de publication (APC) pour les auteurs

Modèle dont le montant des frais est très variable, avec parfois des dérives tarifaires. Concerne plus de 5 000 revues signalées dans le [DOAJ](#) et diverses plateformes : [PLoS](#), [eac](#), [PeerJ](#), etc.



Attention aux revues « prédatrices » : leur fonctionnement éditorial et financier peut être opaque, et elles ne se soucient pas d'intégrité et de qualité scientifique. Voir les [outils](#) pour aider à les détecter, dont : [compass to publish](#), [Beall's List](#), etc.



Éviter l'option payante (APC) dans les revues sous abonnement (revues « hybrides ») pour le libre accès d'un article, car cela revient à payer 2 fois, sauf s'il existe éventuellement un [accord transformant](#) permettant d'y publier sans frais supplémentaires.

Bonnes pratiques

Déposer en archive ouverte toutes les publications, dans leur version autorisée, qu'elles aient été publiées dans des revues sous abonnement ou en libre accès (avec ou sans APC) afin d'en garantir une conservation pérenne.

Créer votre identifiant chercheur (ORCID, IdHAL, etc.) pour être identifié de manière univoque et donner une meilleure visibilité à vos publications dans les bases de données et les archives ouvertes.

Protéger vos droits en vérifiant le contrat de cession des droits d'auteur à l'éditeur afin de conserver la possibilité d'exploiter en libre accès vos publications, notamment pour le dépôt en archive ouverte.

Publier des preprints (arXiv, bioRxiv) et envisager d'autres modèles innovants reposant notamment sur la relecture ouverte par les pairs : [Peer Community In](#), [Open Research Europe](#), etc.

Utiliser les réseaux sociaux académiques comme des outils de communication ([ResearchGate](#), [Academia...](#)) **et non** comme des outils de dépôt de publications. Le dépôt de textes intégraux sur ces réseaux ne remplace pas le dépôt dans une archive ouverte.

Citer les jeux de données de recherche étayant les résultats publiés dans un article de recherche ou un article de type [data paper](#) facilite leur découverte et leur réutilisation. Voir la [fiche repère EPRIST](#) sur les données de la recherche.